

Académie française – février 2019
Tristan L’Hermite et l’Académie française (1648-1655)

En dépit d’une certaine notoriété littéraire, Tristan fit une entrée tardive à l’Académie française. Il n’y demeura que sept ans, et l’on peut dire qu’il n’appartient ni à la génération fondatrice de l’institution, ni à une génération de renouvellement, puisqu’il succéda au poète caennais François de Cauvigny, admis avant même la création officielle de l’Académie, et laissa sa place au moderne polygraphe La Mesnardière. Pourtant, son « passage » par l’Académie au fauteuil 17 mérite d’être observé de près. Tout d’abord, il se produisit à un moment déterminant pour le pays, pour la vie lettrée, pour l’institution elle-même : années de troubles politiques et d’ébranlement du pouvoir royal centralisé, années d’effervescence et de mutation dans les goûts lettrés, années qui voient disparaître une figure tutélaire et inspiratrice de la Compagnie, Vaugelas, et ainsi se réorganiser la confection du Dictionnaire, première mission qui lui était échue, années enfin qui voient régner un protecteur et maître, le chancelier Pierre Séguier, une figure admirée de Tristan qui lui manifeste sa fidélité à plusieurs reprises – à la différence de Richelieu avec lequel le poète entretint des rapports pour le moins ambivalents. La décennie 1650 est active à l’Académie, où Tristan rejoint des condisciples qu’il connaît bien comme Saint-Amant, Gomberville, et Balzac qu’il honore d’une ode au moment de sa mort. Notamment, on y reçoit en 1658 la reine Christine de Suède, premier souverain à briser le huis clos des travaux académiques ; selon les témoignages contemporains, Tristan tint son rôle dans la préparation de l’événement qui dura de 1652 à 1656.

Antoine Adam remarque qu’on pourrait s’étonner que les académiciens accueillent si généreusement un poète qui introduisit les audaces verbales et les *concetti* de Marini. Mais il souligne aussi ce qui put les séduire : « les qualités lyriques, la noblesse de son inspiration, la haute tenue de sa langue ». Surtout, c’est son art des combinaisons les plus variées dans la composition des stances, « en 1648, une science en voie de se perdre », qui lui paraît déterminant dans l’élection de Tristan. Que représentait en effet l’écrivain et en particulier le poète pour l’Académie ? Que voyait-elle en lui qui lui fût utile pour la formulation de ses jugements lettrés – jugements qu’elle inaugura par ses *Sentiments sur Le Cid* et qu’elle perpétuait grâce à des lectures d’œuvres en séance, ou encore pour l’élaboration de son dictionnaire, qui tâchait d’établir le bon usage et de fixer la langue de l’honnête homme ? Contrairement à ce que dit Antoine Adam, Tristan n’était-il pas d’abord perçu comme un auteur de poésie dramatique, dont le premier grand succès avait été *La Mariane*, jouée en pleine querelle du *Cid*, en 1637 ? À sa mort, on allait d’ailleurs insister sur l’héritage qu’il laissait à son disciple Quinault (élu au fauteuil 29 en 1670) et une tradition anecdotique allait instaurer l’image d’un Tristan passeur dont on peut penser qu’elle s’enracinait dans les relations mondaines qu’il avait engagées au sein de la Compagnie. Si l’on se pose la question de ce que pouvait apporter Tristan à l’Académie, on peut aussi se demander quelle influence eut l’Académie sur son œuvre. Sa participation à la vie de la Compagnie infléchit-elle sa production d’une quelconque façon ? Lui suggéra-t-elle de nouvelles stratégies d’écrivain ? Était-elle susceptible de modifier sa pratique de la langue ? En effet, Tristan, tenant d’une langue poétique, est aussi l’auteur d’un ouvrage écrit dans une prose moderne : dès lors, son œuvre n’est-elle pas le point d’observation idéal pour réfléchir au départ entre la langue poétique et la langue prosaïque, départ que la norme des dictionnaires va fixer dans la deuxième moitié du siècle ?

Durant cette journée d’études, on se propose de ressaisir la première vie de l’Académie à travers le prisme d’un homme et de mieux comprendre le rôle joué par cette institution dans la vie lettrée de l’époque. Ce faisant, on souhaiterait considérer l’œuvre de Tristan selon un point de vue linguistique, saisir les archaïsmes et les traits de modernité dans la langue française pratiquée par cet écrivain, et observer la relation qui existe entre la langue du poète et la langue commune.